

Liste des pièces à fournir

Unité de formation « Maîtrise technique et pédagogique de l'enseignement du ski alpin, maîtrise technique en sécurité des activités dérivées dont le snowboard »

(Tout dossier incomplet ne sera pas validé)

- L'attestation de stage pédagogique d'application signée par l'ESF et par le Directeur Départemental de la Jeunesse et des Sports de votre département. (Le stage sera obligatoirement effectué avant votre entrée en stage)
- L'attestation de réussite à l'unité de formation « Pratiques Compétitives » délivrée par la FFS
- La copie de la page de votre livret de formation où sont indiquées les dates d'entrée en formation et de fin de validité du livret. Votre livret de formation doit être en cours de validité. Dans le cas contraire, je vous invite à contacter le Pôle Montagne à la DDSC38 - Céline FIORE au 04 57 38 65 31 pour essayer d'obtenir une prolongation de livret.
- Un certificat médical d'aptitude à la pratique et à l'enseignement du ski alpin datant de moins de trois mois à la date du stage (original avec tampon et signature du médecin, photocopie non acceptée)
- Une enveloppe 21x29.7 timbrée au tarif en vigueur (100 g) portant nom, prénom et adresse du candidat (Attention si vous avez plusieurs adresses, pensez à le signaler)
- Une photo d'identité récente, au format réglementaire avec nom et prénom au dos (pas de photocopie)

A remettre au chef de stage à votre arrivée :

- Le dossier des sorties en ski (voir feuille explicative jointe)

Les photocopies doivent être lisibles.

Toutes les pièces ci-dessus doivent être envoyées en même temps que les documents que vous devez retourner pour confirmer votre participation sur cette unité de formation à :

ENSA
Laurence GRIVEL
B.P. 24
74401 CHAMONIX